

[Sur l'homme fossile]

Autor(en): **Grandeau, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 52

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un droit historique tout aussi légitime que le droit de naissance ou le droit de conquête.

« Au banquet de la vie, infortuné convive, » vous jouez le rôle du pauvre poète qui arrive trop tard au partage du monde ; il faut vous contenter d'une place éloignée du foyer vivifiant, et pour faire passer vos frissons, vous êtes dans l'obligation de recourir à des moyens diamétralement opposés, en cherchant à augmenter la chaleur intérieure par des boissons fortifiantes.

Pour éviter des expédients de cette nature, très préjudiciables à votre bourse et peut-être même à votre santé, imitez plutôt l'exemple du *voyageur rusé* que je vais raconter maintenant pour l'instruction et l'édification des lecteurs du *Conteur vaudois*.

Cette histoire n'est nullement une fiction, comme quelques-uns pourraient le croire, qui me supposent toujours plus d'imagination que je n'en possède réellement. Je la tiens de M. M..., personne très-respectable, très-véridique et très-connue à Lausanne. A la vérité, il m'avait défendu de le nommer, et je suppose presque qu'il en est lui-même le héros, car il est connu pour avoir joué des farces du même calibre.

Voici l'histoire et en même temps le moyen de se chauffer gratuitement.

Un voyageur de la ville de L..., qu'une bise glaciale avait transi de froid, arrive vers le soir dans une auberge de campagne et la trouve si remplie de monde qu'il ne peut approcher de la cheminée ; le syndic du village, le greffier de la municipalité et quelques municipaux occupaient les chaises qui en barricadaient l'entrée, et les gros matadors des localités rurales ne se dérangèrent guères pour faire plaisir à de pauvres voyageurs, surtout quand ils arrivent à pied. Il est vrai que notre voyageur n'appartenait pas à cette dernière classe de bipèdes ambulants, il était arrivé à cheval et il avait abandonné sa monture aux mains du valet d'écurie qui s'était hâté de conduire le cheval à l'endroit qui devait lui servir de refuge pour la nuit ; car la bise sifflait grandement et il ne faisait pas bon s'arrêter à la cour.

Le voyageur profita immédiatement de cette circonstance : « Que l'on porte vite à mon cheval une douzaine d'œufs à la coque ! dit-il à l'hôte. — A votre cheval, s'écrie celui-ci tout ébahi, croyez-vous donc qu'il veuille en manger ? — Faites ce que j'ordonne ! répliqua le voyageur d'un ton bref qui semblait interdire toute observation ultérieure. Ces paroles eurent l'effet d'une pile galvanique sur tous les assistants. Un cheval dont la pitance consiste en une douzaine d'œufs à la coque, c'était quelque chose de si remarquable que syndic, greffier, municipaux et paysans, qui se trouvaient à l'auberge quittèrent leurs places et volèrent à l'écurie pour voir ce spectacle inouï et inconnu dans les annales du village.

Pendant une dizaine de minutes la salle de l'auberge resta vide, au grand contentement du voyageur rusé, qui profita de cet intervalle pour se chauffer les pieds et pour s'emparer de la place du syndic.

— Monsieur, dit l'hôte en revenant, je l'aurais gagé sur ma tête, le cheval n'en veut pas. — En ce cas,

reprend le voyageur en souriant, il faut donc que je les mange moi-même.

En rentrant dans la salle, le syndic examina le voyageur avec un peu plus d'attention et, tout-à-coup, en le reconnaissant, il partit d'un grand éclat de rire. — Ah ! c'est vous, M. M..., j'aurais dû m'en douter, il paraît que l'âge ne vous fait pas changer d'humeur, vous êtes toujours le même farceur — Parbleu ! il y avait de quoi, répliqua le voyageur en tirant sa tabatière et en offrant une prise au syndic. — Merci, je viens d'en prendre, répond celui-ci en se gardant bien d'accepter, crainte d'être victime d'une nouvelle méchanceté.

— C'est très bien ! dira peut-être l'un ou l'autre de nos lecteurs ; le voyageur ne s'est pas mal tiré d'affaire ; mais cette ruse étant connue, on ne pourra plus s'en servir, et d'ailleurs tout le monde n'a pas de cheval pour lui faire manger des œufs à la coque ! — C'est vrai, mais un météore quelconque, une comète, une aurore boréale, une batterie d'ouvriers allemands, une querelle de ménage, une arrestation, que sais-je ? il y a tant de choses susceptibles de piquer la curiosité des habitués d'un café !

F. N.

Le journal le *Temps* vient de publier, dans sa *revue scientifique*, un article très-intéressant de M. L. Grandea, sur l'homme fossile. Nous lui empruntons les lignes qui suivent, espérant que nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer les curieuses recherches faites dernièrement sur un sujet qui a déjà suscité tant de débats parmi les savants et qui les préoccupe encore vivement aujourd'hui.

L'homme a-t-il existé à l'époque reculée où les mers et les terres étaient distribuées autrement qu'elles ne le sont aujourd'hui à la surface du globe ? Ce problème, l'un des plus importants, sans contredit, que puissent se poser les géologues, n'a pas reçu jusqu'ici de solution indiscutable. Regardée comme démontrée, par quelques paléontologistes, l'existence de l'homme fossile, c'est-à-dire de l'homme contemporain d'espèces végétales et animales aujourd'hui disparues, est révoquée en doute par les savants qui ont soumis à un examen rigoureux les faits sur lesquels s'appuient leurs contradicteurs.

Nous avons exposé à plusieurs reprises les discussions auxquelles a donné lieu cet important débat ; aujourd'hui, une communication faite à l'Académie des sciences par M. d'Archiac, au nom de M. Faudel, nous ramène sur ce sujet, et, nous devons le dire tout de suite : si des observations ultérieures ne viennent pas contredire les assertions de M. Faudel, ce géologue aurait mis la main sur une preuve incontestable de l'existence de l'homme antédiluvien.

Nous rappellerons d'abord pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas fait de la géologie une étude spéciale, les termes exacts dans lesquels la question doit être posée.

Entre nous et l'homme fossile, à supposer qu'il existe, se place une révolution du globe. Ces révolutions, amenées par le soulèvement successif des montagnes, se sont maintes fois produites sur notre planète ; ce sont des crises périodiques que séparent de longs intervalles d'équilibre et de repos. Chacune de ces grandes périodes est caractérisée par des dépôts géologiques particuliers, et l'on peut, en étudiant les restes des végétaux et des animaux qu'ils contiennent, recomposer une partie au moins des créations aujourd'hui disparues.

La dernière de ces grandes catastrophes a été suivie par le dépôt d'un terrain que nous nommons *diluvium* ; les matériaux du dernier déluge se sont déposés çà et là, principalement dans les vallées actuelles, qui sont dûes au ravinement des eaux agitées et déversées dans le lit actuel des mers. Que l'on étudie,

par exemple, le terrain diluvien de la vallée de la Seine et on y trouvera, outre les matériaux empruntés aux couches que traverse le fleuve, des matériaux étrangers, des blocs et des fragments de granit qui sont venus de montagnes lointaines. La vallée du Rhin, entre Bâle et Strasbourg, est une vaste plaine dont le *diluvium* renferme toutes les roches des Alpes et des Vosges. Cette vallée peut bien servir d'exemple pour montrer quelle différence il y a entre le terrain diluvien ou *diluvium* et les alluvions produites par le régime actuel des eaux ; les alluvions ne s'étendent qu'au niveau des plus fortes inondations ; mais la vallée diluvienne, creusée par les eaux diluviennes, va jusqu'aux falaises des Vosges et de la forêt Noire. Que des restes d'hommes se rencontrent dans les alluvions actuelles du Rhin, qui s'en étonnerait ? Mais qu'on en trouve dans le terrain diluvien de la plaine du Rhin et l'on aura mis la main sur l'homme fossile.

Le problème, dans ces termes, est nettement défini. Eh bien ! c'est précisément dans cette plaine choisie comme exemple, à Eguisheim, près Colmar, qu'on vient d'être découverts deux fragments de crâne humain, à côté d'ossements d'animaux dont les races sont depuis longtemps éteintes à la surface de la terre.

Il n'est aucun doute possible, dit M. Faudel, sur la nature géologique du terrain qui renferme les fossiles dont nous parlons. Sa situation stratigraphique est exactement celle qui caractérise le *lehm* d'Alsace, formant la partie supérieure des dépôts diluviens et constituant, au pied des Vosges, les collines qui s'abaissent en pente douce vers la plaine.

M. Faudel a examiné ce terrain dans des galeries qui y ont été creusées ainsi que dans les carrières exploitées vers le haut de la colline ; il l'a partout trouvé le même. Il renferme assez abondamment ces concrétions calcaires mamelonnées qui sont particulières au *lehm* et qu'on appelle dans le pays *puppelstein* (pierres en forme de poupées). Enfin M. Faudel y a recueilli les fossiles caractéristiques du *lehm*.

Les ossements humains provenant du même dépôt consistent en un frontal et un pariétal droit (deux os du crâne) tous deux presque entiers, pouvant s'adapter en partie l'un à l'autre et appartenant au même crâne. Ils ont été trouvés ensemble et étaient complètement enclavés dans le *lehm* encore adhérent à leur surface. Ils happent à la langue, présentent la même coloration blanche que les ossements d'animaux et paraissent avoir subi des altérations identiques de texture et de composition. Leur développement, leur forme et l'ossification prononcée des sutures prouveraient qu'ils proviennent d'un sujet adulte et de taille moyenne.

De l'ensemble de ses observations et de ses recherches M. Faudel tire les conclusions suivantes : 1° Le dépôt qui recouvre la colline de Bühl, à Eguisheim est bien positivement le *lehm* alpin de la vallée du Rhin ; 2° C'est de ce terrain en place, intact et non remanié qu'ont été extraits les ossements fossiles d'animaux ainsi que les débris humains ; 3° Les uns et les autres ont subi les mêmes altérations de texture et de composition : ils se trouvent sous tous les rapports dans des conditions absolument identiques.

Si ces données sont exactes, ajoute l'auteur, on pourra en conclure que les os humains, ainsi que les ossements quaternaires qui les accompagnent ont été ou bien enfouis ensemble sur place dans le limon qui forme aujourd'hui le *lehm*, ou bien entraînés ensemble de plus loin par les courants diluviens.

L'homme aurait donc vécu en Alsace ou dans la vallée supérieure du Rhin, à l'époque où le Rhin s'est déposé, et y aurait été contemporain du cerf fossile, du bison, du mammoth et autres animaux de l'époque quaternaire dont on a trouvé les ossements fossiles à Eguisheim et à Türkheim. Tous ces os paraissent avoir perdu complètement leur matière organique ; leur texture est crayeuse, ils happent fortement à la langue. Enfin l'apparition de l'homme dans cette contrée aurait été antérieure à certains mouvements du sol, survenus après le dépôt du *diluvium*, et qui ont achevé de donner au pays son relief actuel.

Premier concert de la Société philharmonique.

Était-ce bien le même orchestre d'amateurs d'il y a

quelques années que nous avons entendu mardi dernier au Casino ? Notre ouïe n'était-elle pas sous l'influence d'une hallucination passagère ? Ou bien un magicien a-t-il, de sa baguette, touché, animé et transformé tous ces exécutants et fait circuler dans leurs veines un souffle nouveau de vie et de poésie ?

La transformation de notre orchestre a été telle que la foule des auditeurs paraissait être sous le coup de la surprise ; c'est du moins ainsi que nous nous expliquons pourquoi les acclamations n'ont pas été aussi chaleureuses que nous l'aurions attendu et désiré.

Le chef de l'orchestre, M. de Senger, peut à juste titre être satisfait de son œuvre, résultat de son talent, de son énergie et de son infatigable activité. Ces qualités lui ont déjà gagné l'admiration et la bonne volonté de tous les membres de la Société philharmonique. Ils ont très bien senti combien et en quoi le concert a laissé en arrière tous ceux des années précédentes et combien il y a de mérite de la part de leur directeur de les avoir amenés, relativement en si peu de temps, à un si haut degré d'ensemble, de justesse et de délicatesse de nuances.

Sauf quelques petites imperfections dans certains instruments et quelques inégalités dans leurs proportions, inévitables pour le moment, l'orchestre est parfaitement composé dans son ensemble. Les cuivres ont été précis et brillants. Les instruments à cordes et à anches se sont très bien acquittés de leur tâche parfois difficile.

Nous avions énoncé déjà l'opinion que les matériaux étaient prêts pour former enfin un orchestre et que le moment était venu pour l'établir solidement. Il ne manquait que l'artiste pour donner forme et vie à ces matériaux. Nous avons aisément pu reconnaître dans la direction et la conception des œuvres exécutées l'âme d'un artiste sérieux et distingué que ses collègues sont heureux de pouvoir accueillir avec estime et affection.

Nous souhaitons à M. de Senger qu'il puisse continuer son œuvre sans entraves et que les membres de l'orchestre poursuivent leur étude avec la même ardeur et la même bonne volonté, éléments indispensables pour arriver à un beau résultat.

Décidément la salle du Casino devient trop exigüe, car une centaine de personnes au moins n'ont pu obtenir des billets pour ce premier concert.

Nous pensons bien faire et exprimer le désir du public musical en conseillant à la Société philharmonique de répéter au plus tôt son premier concert (naturellement en dehors de l'abonnement) ; d'abord pour toutes les personnes qui ont été privées d'y assister et pour celles qui entendraient avec un grand plaisir une seconde fois de bonnes œuvres instrumentales exécutées avec tant d'entrain et de finesse.

G.-A. KOELLA.

On parlait devant un enfant des dents artificielles.

— Ce doit être fort commode, dit-il ; quand on a mal aux dents, on les ôte.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.